

Gagnant-gagnant ?

Fév. 2021

■ La deuxième réunion de négociation sur le versement d'une indemnité au transport a eu lieu vendredi 29 janvier ■ Si elle a permis d'affiner certains sujets, on est encore loin d'aboutir à un accord, prévu pour 2 ans ■ Le chiffre de 360€ annuels a été avancé avec des critères très restrictifs ■ Consommation, accidentologie ou encore présentéisme en font partie ■ Il faut d'ores et déjà se préparer à une nouvelle mobilisation !

Plus de contraintes...

Il faut reconnaître que la direction avait bien travaillé son sujet par rapport à la dernière réunion. Il y aura effectivement un volet financier (appelée "*prime de performance*"), mais qui sera soumis à une palanquée de critères, dont l'objectivité reste très discutable. La direction propose un critère collectif de consommation (qui comptera pour 30%) avec l'objectif de faire baisser la consommation de 1% en 2021 par rapport à 2020. Sur l'ensemble des agences, la consommation moyenne en 2020 pour 100 kms est de 20,55 litres, il faudra arriver à 20,4 litres en 2021. Nous avons exigé que ce soit 0,5% pour 2021 et 0,5% pour 2022 ! Par ailleurs, nous avons dénoncé l'intitulé de la prime qui ne peut pas s'appeler "*prime de performance*" !

Autre critère retenu qui va compter pour 70%, l'accidentologie et le coût des réparations (350 000€ en 2020). Le but est de faire baisser ce coût au global de 15% en 2021, mais avec un objectif individuel. En clair, vous avez un incident ou accident, vous n'avez pas de prime sur le trimestre ! Au vu de la différence des lignes, c'est proprement discriminant ! Nous avons exigé que le critère soit uniquement collectif et qu'il soit de 5% pour 2021 et 5% pour 2022. Enfin, cerise sur le gâteau ! Le présentéisme figure bel et bien dans les objectifs. Des absences pour maladie ou encore grève pourront réduire l'octroi de la prime. Pour SUD, si ce critère est retenu, il n'y aura pas de signature ! D'ailleurs tous les syndicats se sont prononcés contre le présentéisme !

...Et moins d'argent sur la table !

Après les débats sur les critères et l'environnement de cette future prime, en fin de réunion, la direction a lâché le chiffre magique du montant : **360€ annuels, soit 30€ bruts par mois** ! Et une prime qui sera versée par trimestre ! Lorsque les chauffeurs se sont mis en grève le 9 novembre dernier, c'était contre la suppression de la prime de 42€. Nous voulons donc une prime "socle" d'au moins 42€ sans contrepartie. Aujourd'hui, la direction propose non seulement une prime moindre, mais des critères tellement restrictifs que peu de chauffeurs seront éligibles au final ! Ce qui devait être du gagnant-gagnant devient du gagnant-perdant ! Certes, l'on peut penser que la direction a encore une marge de manoeuvre et qu'elle n'a pas abattu toutes ses cartes. Mais si on veut obtenir davantage, il va falloir se bouger !

Une nouvelle grève en point de mire !

La prochaine réunion avec la direction aura lieu le **8 février au matin**. Nous espérons que celle-ci a entendu l'ensemble de nos revendications et qu'elle reviendra autour de la table avec des propositions un peu plus honnêtes ! Abandon des critères individuels, abandon du présentéisme dans les critères, augmentation de la prime. Sur ces bases, on peut toujours discuter. Sinon, il faudra passer à l'action !

SUD revendique :

- **Pas de prime inférieure à 42€ mensuels (sans contrepartie)**
- **Pas d'objectifs individuels**
- **Pas de critère de présentéisme**
- **Une prime pour l'ensemble du transport**